

Rapport du Maire d'Ornans sur les inondations de juillet 1993
(Bibliothèque et archives municipales de la ville d'Ornans)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU DOUBS

VILLE D'ORNANS

code postal : 25190
téléphone 81.62.15.05
télécopie 81.57.17.87

Le Secrétariat

RAPPORT DU MAIRE D'ORNANS SUR LES EVENEMENTS

Au début du mois de juillet 1993, de très violentes chutes d'eau ont occasionné de nombreux désordres et dégâts divers à ORNANS, principalement dans les "quartiers de Lahier et de Lonège".

En effet, des pluies d'orages ont "sévi" avec une intensité inhabituelle, depuis la fin de la soirée du 1er juillet jusqu'à une heure tardive dans la nuit du 1er au 2 juillet 1993.

Le quartier de Lahier a été particulièrement touché en raison de sa situation géographique : les pluies qui sont tombées avec encore plus d'intensité sur le plateau supérieur bordant cette partie de la Vallée, ont "raviné" en direction des maisons du quartier et ont augmenté considérablement le volume d'eau sur cet îlot de maisons d'habitation. La violence du courant ainsi constitué a provoqué des éboulements de clôtures, détérioré des chemins d'accès, des voies privées et publiques, inondé les sous-sols avec les conséquences matérielles que l'on imagine.

Quelques immeubles situés dans le quartier de Lonège, ont été inondés en raison de l'accumulation des eaux dans la partie "basse" du site.

L'intensité du phénomène météorologique, ajoutée au caractère très inhabituel de l'événement (de tels faits remontent à plusieurs décennies) n'ont pas permis aux habitants desdits quartiers de prendre d'éventuelles précautions, si toutefois cela était possible.

La reconnaissance de cet événement au titre des "catastrophes naturelles" est donc vivement sollicitée.



Le Maire
M. CHAPELAIN

Pour le Maire ~~Empêché~~
Par délégation le 23 Mars 1989
Le Secrétaire Général
Bernard PUJOL